

Ville de Tubize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis/certificat : PU-2022/038).

Le demandeur est M. Michel COURTAÏN demeurant Drève du Vivier 6 à 1480 Tubize.

Le terrain concerné est situé Drève du Vivier, 6 à 1480 Tubize et cadastré division 2, section B n°35D2.

Le projet consiste à régularisation de l'aménagement de l'étage en un appartement 2 chambres et de la construction de la véranda + création d'un second logement, et présente les caractéristiques suivantes :

– écart à la densité + au prescrit du lotissement

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme Jablonska Patrycja, téléphone : 02/391.39.53, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 octobre 2022 au 26 octobre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be